

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Félicité qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoqué pour être tenue à la salle Alphonse Simard du Centre communautaire situé au 194 rue Saint-Joseph, Sainte-Félicité, mercredi, le 21 décembre 2022 à 18h30, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1.- Adoption de l'ordre du jour.
- 2.- Adoption des prévisions budgétaires 2023 de la Municipalité de Sainte-Félicité.
- 3.- Adoption-Plan d'immobilisations triennal 2023.
- 4.- Adoption-Projet de Règlement numéro 142 établissant les taux de taxation, la rémunération des élus, le salaire des employés pour l'exercice financier 2023.
- 5.- Avis de motion-Règlement numéro 142 établissant les taux de taxation, la rémunération des élus, le salaire des employés pour l'exercice financier 2023.
- 6.- Levée de la séance extraordinaire.

FAIT à Sainte-Félicité, ce 08^{ème} jour du mois de décembre 2022.

Yves Chassé, GMA
Directeur général
Secrétaire-trésorier